

Sous l'égide de la FNAT :

Association Tutélaire en Région Drouaise (ATRD), Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADSEA 28), UDAF28 et Association Tutélaire d'Eure-et-Loir (ATEL)

7 mars 2025 de 14h à 16h30

[Chartres ou agglomération de Chartres](#)

Colloque : Présentation de la Protection Juridique des Majeurs

Ce colloque aura lieu avec la participation du Tribunal judiciaire et du CDAD 28. Cet événement a pour objectif de présenter la PJM et ses professionnels au grand public.

La Chambre des Notaires interviendra pour expliquer le mandat de protection future, tandis qu'un juge des tutelles et un directeur de greffe détailleront les différentes mesures de protection ainsi que les procédures associées. Les deux associations adhérentes à la FNAT présenteront, quant à elles, leur rôle dans l'accompagnement des personnes protégées dans le cadre de leur mandat.